

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**
**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE
El-Harrach ALGER**



AVIS DE CONSULTATION
N°01/ENSA/2017 EXERCICE 2017
CHAP 21.31 ART02

**Dans le cadre du budget de fonctionnement de l'exercice 2017, Chapitre
21-31 Article 02 , l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique El Harrach
Alger lance une consultation portant**

«Transport des Etudiants pour les Sorties Pédagogiques »

Le cahier des charges est à retirer auprès de la direction générale de l'école

- Le cahier des charges est structuré en trois (03) lots

La présente consultation fera l'objet d'un affichage public et d'une publication sur le site web de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique El Harrach Alger

Les offres doivent être déposées à la direction générale sous pli fermé unique portant la mention

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS DE CONSULTATION N°01/ENSA/2017
EXERCICE 2017 CHAP 21.31 ART02

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission (candidature) datée et signée,
2. La déclaration à souscrire remplie datée et signée,
3. Attestation de probité
4. Le cahier des charges dûment paraphé signé,
5. Devis quantitatif estimatif,
6. Bordereau des prix unitaires
7. Copie carte d'artisan
8. Attestation CASNOS pour les artisan CNAS pour les entreprises-
9. Une copie de la carte d'identification fiscale,
10. Les trois derniers bilans des impôts,
11. Références professionnelles,

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs offres au niveau de la direction générale

La date limite de dépôt des offres est fixée au 26/02/2017 avant 12h

L'ouverture des plis se fera, en présence des soumissionnaires qui le désirent le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13h30mn à la salle de réunion de la bibliothèque centrale.